



Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du
11 avril 2022

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault	027-Hubert-Perron	Mariannick Archambault Caroline Bédard (s)
275-André-Laurendeau	Geneviève Lamoureux	169-Jacques-Ouellette	Isabelle Boutin
276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier	280-Jacques-Rousseau	ABSENT
002-Armand-Racicot	Joanie Dostie	030-Joseph-De Sérigny	Paola Andrea Diaz Vargas
165-Bel-Essor	ABSENT	033-Lajeunesse	Aline Muteteri (s)
005-Bourgeois-Champagnat	Chantal Bélisle (s)	035-Laurent-Benoît	ABSENT
006-Carillon	Tyna Phaneuf	038-Lionel-Groulx	ABSENT
007-Charles-Bruneau	ABSENT	059-Marcelle-Gauvreau	Marcelo Guerrero Salazar (s)
008-Charles-LeMoynes	ABSENT	039-Marie-Victorin (Brossard)	Célie Morellon
009-Christ-Roi	Nicola Grenon	040-Marie-Victorin (Longueuil)	Jean-François Morin
010-Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	041-Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau	284-Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
032--De La Mosaïque	ABSENT	042-Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
026-De la Rose-des-Vents	ABSENT	086-Nouvelle école Greenfield Park	Alicia Davila Monterrey
013-De Maricourt	Julie Nadeau	043-Paul-Chagnon	ABSENT
014-De Normandie	Simon Morin	044-Paul-De Maricourt	Valérie Bourgie (s)
003-Des Mille-Fleurs	ABSENT	045-Pierre-D'Iberville	ABSENT
063-Des Petits Explorateurs	Jean-Philippe Gingras	046-Pierre-Laporte	ABSENT
004-Des Quatre-Saisons	Dominique De Lierre Stéphanie Dugas (s)	048-Préville	Julie Dufresne
016-Des Saints-Anges	ABSENT	049-Rabeau	ABSENT
028-Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge	099-Sacré-Coeur	ABSENT
060-Du Tournesol	Cyrille Tagne Wafo	054-Sainte-Claire (Brossard)	Alina Iorga
031-Él de Greenfield Park	ABSENT	055-Sainte-Claire (Longueuil)	Philippe Meunier
079-Él du Vieux-Longueuil	Carlos Andres Pelaez	287Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
240-Él Lucille-Teasdale	Samira El Akili	050-Saint-Joseph	Esther Aumont-Duchesne
076-École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	110-Saint-Jude	AUCUN
193-Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	058-Saint-Laurent	Katherine Fournier Marcheterre
271-Éc. sec. de l'Agora	Manon Fortier	052-Saint-Romain	ABSENT
218-École sec. Saint-Edmond	ABSENT	056-Samuel-De Champlain	ABSENT
168-École spec.des Remparts	AUCUN	071-Tourterelle	Daniel Côté
020-Félix-Leclerc	ABSENT	064-Vauquelin	Alejandra Odgers (s)
021-Gaétan-Boucher	ABSENT	Personnel	
022-Gentilly-Boisé des Lutins	Jean-Philippe Beauchamp	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
023-George-Étienne-Cartier	Marie-Pascale Giroux	Autres participants	
024-Georges-P. Vanier	Benoît Verdi (s)	Représentant CCSEHDAA	Nicolas Brosseau Shana Fortin-Gagnon
278-Gérard-Filion	AUCUN	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
025-Guillaume-Vignal	ABSENT	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 20 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le président M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue à tous les participants, entre autres aux parents bénévoles dont nous soulignerons la grande implication. Effectivement, le comité de parents Marie-Victorin prendra le temps de rendre hommage aux parents bénévoles qui font toute la différence au sein de leur communauté et qui ont su émouvoir leur école au point que celle-ci les a recommandés pour un prix reconnaissance.

La direction générale du CSSMV nous informera ensuite au sujet d'une réorganisation des services d'assistance aux élèves.

Finalement, nous discuterons du prochain plan d'engagement vers la réussite et des élections à venir au C.A. du CSSMV.

M. Nathaniel Liberge termine le mot de bienvenue avec une citation du Dr. Steeve Maraboli : « À chaque fois que vous aidez quelqu'un à se tenir debout, vous aidez l'humanité à s'élever. »

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20220411-01

L'ordre du jour est proposé par M. Nicolas Brosseau et appuyé par M. Nathaniel Liberge avec la modification suivante :

Ajout du point 4.3 *Dossier spécial*

Adoptée à l'unanimité

4. PRIX RECONNAISSANCE DU COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN

4.1 RETOUR 2020-2021 – PRIX DE LA FCPQ

La directrice générale de la FCPQ M^{me} Corinne Payne et le trésorier du comité exécutif de la FCPQ M. Benoît Champagne rendent un vibrant hommage à M^{me} Ida Francoeur. M^{me} Francoeur a reçu le prix reconnaissance de la FCPQ l'an dernier.

4.2 PRIX RECONNAISSANCE 2021-2022

MM. Jean-Philippe Gingras et Nathaniel Liberge présentent tous les bénévoles recommandés par leur école pour recevoir le prix reconnaissance 2021-2022. Le CPMV tient à souligner l'implication de tous les bénévoles, mais un seul candidat ou groupe peut être présenté à la FCPQ. Les représentants sont donc invités à remplir le formulaire qui se trouvera dans le courriel de suivi pour sélectionner le bénévole ou le groupe de bénévoles par excellence!

4.3 DOSSIER SPÉCIAL

M. Nicolas Brosseau annonce que la FCPQ a besoin d'une résolution de chacun des CP pour remettre des prix de catégorie Bronze dans le cadre de sa Semaine de l'engagement parental 2022. Une liste de lauréats sera ainsi transmise à la FCPQ d'ici le 30 juin 2022.

Résolution CP20220411-02NOMINATION D'UN LAURÉAT POUR LA CATÉGORIE BRONZE

- ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;
- ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;
- ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;
- ATTENDU QUE la catégorie Bronze vise à honorer des parents qui, par leur engagement, par leur influence et par leurs réalisations, ont contribué de manière significative dans les instances de participation parentale des écoles de du centre de services scolaire ou au comité de parents ;
- ATTENDU QUE la catégorie Bronze permet de nommer un lauréat par école du centre de services scolaire ;
- IL EST PROPOSÉ PAR M. NICOLAS BROUSSEAU, APPUYÉ PAR M. MICKAËL PERREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS
- DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2022 et de remettre des prix de la catégorie Bronze;
- DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 juin.

Adoptée à l'unanimité

Comme le sujet du point suivant concerne M. Nicola Grenon, M. Nicolas Brosseau propose que la présidence d'assemblée soit tenue par M. Jean-Philippe Gingras, vice-président, pour ce point, MM. Grenon et Gingras acquiescent.

Dans le cadre de sa première Semaine de l'engagement parental, la FCPQ a créé le prix Ordre de la FCPQ, soit la plus haute distinction des prix reconnaissance. Le prix est remis à un seul candidat à travers le Québec. Ainsi, M. Brosseau propose avec grand enthousiasme, la candidature du président du CPMV, M. Nicola Grenon au comité de sélection à l'Ordre de la Fédération pour l'année 2021-2022

Résolution CP20220411-03NOMINATION DE M. NICOLA GRENON À L'ORDRE DE LA FCPQ

- ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action;
- ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires;
- ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental;
- ATTENDU QUE l'Ordre de la Fédération est la plus haute distinction de la Fédération et que chaque comité de parents peut proposer un parent de son centre de services scolaire au comité de sélection qui attribuera l'Ordre de la Fédération à un parent annuellement;
- ATTENDU QUE les qualités exceptionnelles récompensées par l'Ordre de la Fédération sont le leadership et l'implication soutenue et de grande qualité;

ATTENDU QUE M. Nicola Grenon est une source d'inspiration pour les autres parents dans la défense et la promotion des droits et des intérêts des élèves et des parents;

ATTENDU QUE M. Nicola Grenon, par son leadership, son engagement, son influence et ses réalisations, a contribué de manière significative, marquante, originale et durable dans les différentes instances de participation parentale;

IL EST PROPOSÉ PAR M. NICOLAS BROSSEAU ET APPUYÉ PAR M^{ME} GENEVIÈVE LAMOUREUX

DE proposer la candidature de M. Nicola Grenon au comité de sélection à l'Ordre de la Fédération pour l'année 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité

À la suite de ce point, M. Gingras cède la présidence d'assemblée à M. Grenon.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

Le nouveau directeur général par intérim M. Ghislain Plourde se présente à l'assemblée. Il prend la relève de Mme Marie-Dominique Taillon, nouvellement nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation. Pour demeurer dans l'esprit de reconnaissance de cette soirée, il tient à souligner qu'il y a maintenant un point statutaire *comité de parents* au CCG. Il va donc de soi que les représentants bénévoles du comité de parents sont des partenaires essentiels du CSSMV. M^{me} Nathalie Ouellet occupera un poste de DGA temporaire d'un an.

5.1 AMENDEMENT AUX CALENDRIERS 2022-2023 AU SECTEUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Le directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) M. Christian Hinse communique une demande de modification aux calendriers scolaires 2022-2023, adoptés lors de la rencontre du CP du 10 janvier 2022. On demande de transférer la journée pédagogique du mercredi 22 mars au vendredi 24 mars pour permettre aux enseignants de participer au colloque du Syndicat de Champlain. Le Service des ressources humaines estime que plus de 600 enseignants pourraient s'absenter pour y participer ce qui serait impossible à combler avec des suppléances.

5.2 CENTRE D'EXPERTISE EN ÉVALUATION ET INTERVENTION PROFESSIONNELLE

La directrice du Service des ressources éducatives (SRÉ) M^{me} Sophie Dubé annonce que plusieurs travaux sont en cours sur l'organisation des services d'inclusion scolaire. L'équipe, qui sera mise sur pied dès la prochaine rentrée scolaire, portera sans doute le nom de Centre d'évaluation et d'intervention. Le SRÉ est donc à réorganiser les travaux de quelques psychologues et orthophonistes, deux corps d'emploi qui présentent un défi d'embauche. Le SRÉ a l'intention d'installer quelques professionnels pour effectuer des évaluations et des interventions, de manière centralisée et très pointues, pour l'ensemble des écoles.

5.3 PROJET MULTIDISCIPLINAIRE DE QUARTIER

M^{me} Dubé présente ensuite le projet d'Équipe multidisciplinaire de quartier du SRÉ, déjà en cours dans quelques écoles. Cette équipe regroupe un psychologue, un psychoéducateur, un ergothérapeute, un orthophoniste et un orthopédagogue, pour accompagner un même quartier (quatre écoles : Marie-Victorin Longueuil, Saint-Romain, Pierre d'Iberville et Gentilly/Joseph-de-Sérigny). Cette équipe de professionnels mise sur le travail multidisciplinaire pour répondre aux besoins. Le SRÉ travaille pour ajouter trois quartiers (18 écoles) dès l'an prochain. Aucune école n'est exclue.

5.4 PRÉSENTATION DU CALENDRIER DE CONSULTATION EN LIEN AVEC LE PEVR

La nouvelle DGA temporaire M^{me} Nathalie Ouellet présente le calendrier de consultation en lien avec l'actualisation du PEVR. Elle rappelle que le PEVR permet d'établir les orientations et les engagements du Centre de service en lien avec le plan stratégique du MÉQ. En juin 2020, le projet de loi 40 a créé l'obligation

de mettre sur pied un comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ). Le CERÉ a pour fonction d'élaborer et de proposer un plan d'engagement et de donner son avis sur toute question relative à la réussite des élèves. Le CERÉ du CSSMV présente donc l'état de ses travaux et la suite à venir.

La directrice adjointe du SRÉ M^{me} Chantal Boutet partage la [démarche de mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats 2023-2027](#) du CERÉ du CSSMV.

5.5 DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

La directrice de l'école Sacré-Cœur M^{me} Sophie Lessard présente la [démarche de changement de nom de l'école Sacré-Cœur](#). L'école a effectivement entamé des démarches pour changer de nom au mois de novembre 2021. Un concours officiel a été lancé le 24 janvier 2022 pour permettre une sélection de 10 noms le 15 février. C'est finalement le nom École Marcelle-Robidoux qui a été retenu. Mme Marcelle Robidoux est une personnalité communautaire reconnue à Longueuil, elle a notamment dirigé la Maison des jeunes de Longueuil. Ce nom est directement lié à la vocation communautaire de l'école.

6. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

6.1 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE ET SUIVIS

Les représentants demandent si des changements aux mesures sanitaires sont prévus. Il n'y a pas eu de changement depuis la semaine de relâche : les élèves qui testent positif doivent s'isoler 5 jours. Ceux de 12 ans et plus ne sont pas dans l'obligation de présenter un test négatif pour revenir ensuite, mais les enfants de 12 ans et moins, oui. Il n'y a plus de fermeture de groupe.

Quant au grand virage avec l'intelligence artificielle, M. Clermont rappelle que le MÉQ effectue actuellement des travaux pour en soutenir l'application.

6.2 AUTRES QUESTIONS

Il n'y a pas d'autres questions.

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 14 MARS 2022

Résolution CP20220411-04

L'adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2022 est proposée par M. Jean-Philippe Gingras et appuyée par M. Nathaniel Liberge, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

7.2 SUIVIS

L'exécutif a conclu une entente avec la troupe de théâtre Parminou pour la présentation de la pièce « Un parent presque parfait » le 10 juin à l'école André-Lanrendeau.

Le comité CCSEHDAA prépare une consultation et un projet de lettre sur le manque de ressources pour les élèves à besoins particuliers. C'est donc un sujet à suivre au courant des prochains CP.

8. MODIFICATION AUX RÈGLES DU CP

8.1 ADOPTION

Résolution CP20220411-05

MODIFICATION AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

- CONSIDÉRANT l'avis de motion CP20220314-04 déposé en séance du 14 mars 2022;
- CONSIDÉRANT la présentation faite au comité de parents Marie-Victorin le 14 mars 2022 sur les changements proposés aux règles de régie interne, tel que précisé ci-bas;
- CONSIDÉRANT les discussions en comité ouvert s'étant tenues afin d'ajuster nos règles en fonction du nouveau contexte règlementaire s'appliquant à l'élection des représentants de district;
- CONSIDÉRANT la recommandation unanime des membres du comité ayant étudié ces amendements;
- CONSIDÉRANT la résolution CP20210215-04 adoptée en février 2021 demandant une modification à nos règles d'affiliation;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M. MICKAËL PERREAULT ET APPUYÉ PAR M. NICOLAS BROUSSEAU :

QUE soit intégrées les modifications qui suivent aux règles de régie interne du Comité de Parents Marie-Victorin;

« (...) »

+1.5 Affiliations

Le CP peut, par résolution des 2/3 de son assemblée avec avis de motion à la séance précédente, s'affilier ou se désaffilier à un organisme, une structure, un regroupement, une fédération ou établir un partenariat dans le cadre de ce que lui permet la LIP.

+1.5.1 Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ)

Le CP est affilié à la FCPQ. Nonobstant ce qui précède, advenant une motion visant la désaffiliation à la FCPQ, une période plénière à laquelle la présidence de la FCPQ serait invitée devrait être tenue avant le vote sur la proposition de désaffiliation.

=5 Élections

Retirer la phrase suivante: « [Le 5 octobre 2020, ces élections sont jointes.] »

+5.2.2.1 État de la situation au C.A.

La présidence d'élection met l'emphase sur le nombre de membres du C.A. poursuivant leur mandat qui ont des enfants au primaire, au secondaire ou qui sont éligible EHDAA.*

**Éligible EHDAA : ayant un enfant doté d'un plan d'intervention et, selon le formulaire de mise en candidature, intéressé à siéger au CCEHDAA et prêt à y être nommé représentant auprès du CP si le comité le souhaite au moment de cette élection.*

=5.3.1 Ordre des votes

Remplacer les picots suivants :

- Représentant éligible EHDAA au CA*;
- Représentant aux autres districts;

par le picot suivant :

- Représentants aux districts du C.A.

-5.3.1.1 Représentant éligible EHDAA

Abroger et décaler les numéros suivants

=5.3.1.2 Représentants aux districts du C.A.

On débute par les districts restant ne contenant que des candidats n'ayant aucun enfant au secondaire. En cas d'égalité, on priorise le district ayant le moins de candidats éligibles EHDAA. En cas d'égalité on priorise les districts ayant le moins de candidats éligibles.

Adoptée à l'unanimité

9. CONSULTATION

9.1 MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Les membres de l'assemblée s'entendent sans aucune opposition pour adopter dès ce soir la proposition d'amendement au calendriers scolaires 2022-2023.

Résolution CP20220411-06

MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

- CONSIDÉRANT l'article 193, 7^e alinéa de la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la présentation faite par le Service de l'organisation et du transport scolaire du Centre des services scolaire Marie-Victorin des projets de calendrier scolaire 2022-2023 Préscolaire et primaire, du secondaire, du secondaire spécial le Bac de l'école secondaire Gérard-Filion, du CFER de l'école Jacques-Ouellette et du programme de français langue seconde de l'école secondaire Antoine-Brossard, lors du comité de parents du 8 novembre 2021;
- CONSIDÉRANT la résolution CP20220110-04 adoptée en janvier 2022;
- CONSIDÉRANT la présentation en vue d'une modification au calendrier scolaire déjà adopté 2022-2023, tel que présenté en séance du 11 avril 2022 par la direction générale du CSSMV, afin de déplacer la journée pédagogique prévue le mercredi 22 mars 2023 au vendredi 24 mars 2023 pour permettre aux membres du Syndicat de Champlain de participer au colloque dudit syndicat le 24 mars 2023;
- CONSIDÉRANT la difficulté actuelle à remplacer le personnel absent et estimant que plus de 600 enseignants pourraient s'absenter pour participer audit colloque;
- CONSIDÉRANT que, ayant discuté en plénière de l'opportunité de tenir ou non une consultation plus longue sur le sujet, mais qu'aucun membre ne s'est objecté à une résolution séance tenante;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M^{ME} GENEVIÈVE LAMOUREUX ET APPUYÉ PAR M. NATHANIEL LIBERGE, DE RECOMMANDER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN :

- QUE la journée pédagogique du mercredi 22 mars 2023 soit déplacée au vendredi 24 mars 2023;
- QUE soit considéré de déplacer la journée pédagogique prévue le vendredi 27 janvier 2023 au mercredi 25 janvier 2023 afin de respecter la quantité de congés/pédagogiques prévus les mercredis et vendredis.

**Adopté à la majorité
24 pour
8 contre
5 abstentions**

9.2 CHANGEMENT DE NOM

Les membres de l'assemblée s'entendent sans aucune opposition pour adopter dès ce soir la proposition qui suit.

Résolution CP20220411-07

CHANGEMENT DE NOM DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

CONSIDÉRANT la présentation faite par M^{me} Sophie Lessard, directrice de l'école Sacré-Cœur, au comité de parents Marie-Victorin du 11 avril 2022;

CONSIDÉRANT les démarches de consultation entreprises depuis le 18 novembre 2021;

CONSIDÉRANT la résolution de l'école N° 29-CE-2021-2022 adoptée le 28 mars 2022;

CONSIDÉRANT qu'une résolution doit être adoptée par le Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin le 24 mai 2022 pour permettre la délivrance de l'acte d'établissement le 1^{er} juillet 2022;

CONSIDÉRANT la vocation communautaire de l'école et que le nom retenu est celui d'une femme s'étant dévoué pour la communauté et ayant dirigé la Maison des jeunes de Longueuil;

CONSIDÉRANT que, ayant discuté en plénière de l'opportunité de tenir ou non une consultation plus longue sur le sujet, mais qu'aucun membre ne s'est objecté à une résolution séance tenante;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M. CLAUDEL PICARD-ROY ET APPUYÉ PAR M^{ME} MARIE-PASCALE GIROUX :

QUE le comité de parents Marie-Victorin recommande au Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin d'adopter le nom *École Marcelle-Robidoux*, tel que recommandé par l'école, comme nouveau nom pour l'école Sacré-Cœur.

Adopté à l'unanimité

10. SUIVI SUR LES ACTIVITÉS DU CP

10.1 BILAN DES TRAVAUX DE COMITÉS

Calendriers et horaires

Pour donner suite au rapport final du comité sur les calendriers et horaires, une rencontre avec le SOTS s'est tenue pour déterminer les éléments qui pouvaient être retenus.

La réorganisation des horaires des cours au secondaire a été intégrée aux orientations du SOTS. Il démontre effectivement de l'ouverture et des projets pilotes seront mis en place dès la prochaine année.

Le déplacement des journées pédagogiques entre en conflit avec le contrat des enseignants. Si le CP démontre un intérêt clair pour modifier cette donnée, il faudrait prendre le temps d'écrire un argumentaire et discuter avec les syndicats.

Les horaires cycliques au primaire sont déjà possibles et appartient aux écoles localement, même si ce n'est pas nécessairement simple à mettre en place.

Pour avoir un calendrier scolaire sur 12 mois, il faudrait alors un planifier un argumentaire au niveau national.

Admission au secondaire

Une rencontre s'est tenue avec un groupe composé d'un parent d'un CÉ, un parent du CP, un parent de l'exécutif, la présidence du CP et deux membres de la direction du SOTS sur le processus d'admission au secondaire. Les parents et le SOTS ont échangé sur des modifications au processus. Il en est résulté une synergie tellement intéressante, que la direction générale a proposé d'implanter des comités de travail entre le CSS et le CP sur d'autres thématiques et une rencontre de suivi à ce comité sera planifiée sous peu.

*Cyber**

Cyberdépendance, cyberintimidation et cyberéducation

Une visioconférence de CyberAddik se tiendra le 16 mai à 19 heures pour tous les parents intéressés. En attendant, le président propose le visionnement du documentaire *Dans l'ombre du StarWars kid*, disponible sur la plateforme de l'ONF.

10.2 RETOUR SUR LE CONGRÈS DE L'INSTITUT TA

Le point est reporté à la prochaine séance.

10.3 RETOUR SUR LE SOUPER/PLÉNIÈRE DU 24 MARS 2022

Le souper plénière s'est tenu le 24 mars à l'École d'hôtellerie de la Montérégie. Des représentants ont partagé un repas autour de cinq tables de discussion. On a demandé à ce qu'un rapporteur par table résume les discussions.

Écoles 240, sport d'élite et projets particuliers

M^{me} Geneviève Lamoureux résume les [discussions](#). Quelles sont les différences entre ces qualificatifs. Qu'est-ce qui fait qu'il n'y a pas plus de projet particulier. Quelle implication?

Cyberintimidation et cyberdépendance

M^{me} Mariannick Archambault résume les [discussions](#). Formation manque d'idées plus appliquées pour la maison. Meilleur outil de gestion sur les appareils. Beaucoup de lâcher-prise parental. Cours de civilité sur comment on interagit en cyberdiscussion. Apprendre à reconnaître qu'est-ce que de la cyberintimidation. Quels suivis sont faits par les écoles? Une partie de ces éléments pourrait être transmise à notre formateur.

Projet éducatif

M^{me} Lamoureux résume les discussions. Nouveau projet éducatif qui s'en vient. Beaucoup de nouvelles écoles se questionnent par où commencer. Couleur école/implication des parents/bonne communication pour faire rayonner le projet éducatif dans les écoles. Quoi proposer pour favoriser l'implication des parents dans la réalisation du projet éducatif.

Le suivi, pour les tables *Implication des parents* et *Fonctionnement des CÉ* sera fait au prochain CP.

11. PAROLES

11.1 AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA

Une rencontre a eu lieu il y a deux semaines pour parler de différents points dont le nouveau centre d'expertise et du projet pilote pour desservir les quartiers.

Les règles d'allocation budgétaire pour déterminer comment les budgets seront répartis ont été dévoilées. Pour les écoles spécialisées, le CSS devait trouver des façons originales pour financer les écoles spécialisées, mais le MÉQ octroi maintenant plus de deux millions de dollars.

Prochaine rencontre fin avril.

11.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

M. Brosseau et M^{me} Lamoureux ont participé au conseil général de la FCPQ la fin de semaine dernière. Il a été question du Plan de relance du ministère, des enjeux du transport scolaire, de la planification stratégique de la FCPQ et des élections provinciales dans 6 mois. À ce sujet, la FCPQ voudrait savoir quelles questions poser aux différents partis.

Prix reconnaissance : <https://www.fcpq.qc.ca/parents-engages/distinctions-reconnaissance/>

Transports

M. Bourreau fera parvenir les points dans le courriel de suivi.

C.A.

M^{me} Lamoureux résume la rencontre du dernier C.A..

Formations

M. Jean-Philippe Gingras informe les représentants des prochaines formations à venir à la FCPQ :

- 13 avril : « Budgets : mieux comprendre pour prendre de meilleures décisions »
- 20 avril : « School Budget : What You Need to Know to Make the Right Decisions »
- 21 avril : « Définir ses règles de vie numérique par contrat parent-enfant »
- 27 avril : « Compétences sociales de son enfant et épanouissement scolaire »
- 10 mai : « The Parents' Annual Assembly »

Pour s'inscrire : <https://formation.cpmv.ca/>

Culturel

La prochaine rencontre du comité est prévue le 4 mai.

11.3 AUX RESPONSABLES DES COMITÉS DE TRAVAIL DU CPMV

Communications

L'élaboration de la page Internet du CP est en cours.

Frais aux parents

La rencontre entre les membres du sous-comité du CP et le secrétariat général a dû être reportée pour cause de maladie.

11.4 AU TRÉSORIER

M. Bourreau a confirmé que le CP a assez de budget cette année pour déjà payer la venue d'une pièce de théâtre pour l'an prochain.

11.5 AU SECRÉTAIRE

Pas de suivi.

11.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

M^{me} Alicia Davila remercie le comité de transport du CP d'avoir réglé le problème de transport qu'elle avait nommé.

11.7 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine rencontre se tiendra le 9 mai 2022. Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 05.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

Nicola Grenon
Président

Olivier Bourreau
Secrétaire